



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALÈRE**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil municipal de Saint-Valère, tenue le 6 mai 2024, à 19 h 30, à la salle municipale du bureau administratif, située au 2, rue du Parc, Saint-Valère.

Sont présents(es):

Est/sont absents(es):

Siège #1 - Monsieur Guy Dupuis

Siège #2 - Monsieur Jacques Pepin

Siège #3 - Monsieur Éric Morissette

Siège #4 - Madame Nadia Hébert

Siège #5 - Madame Joséane Turgeon

Siège #6 - Madame Claudia Quirion

Formant quorum sous la présidence du maire, M. Marcel Normand. M. Karl Peguy Saint-Fort, directeur général et greffier-trésorier, assiste aussi à la séance.

Il a été adopté ou décidé ce qui suit :

**RÉSOLUTION: 2024-05-174 / INVITATION AU DÉJEUNER DES BONS COUPS 2024
- ÉDITION DU 40E ANNIVERSAIRE DE LA CDCBF**

Sur la proposition de la conseillère Nadia Hébert et appuyée par le conseiller Éric Morissette et résolu :

- **QUE** le conseil municipal de Saint-Valère désigne le maire Marcel Normand et le conseiller Guy Dupuis à représenter la municipalité au déjeuner des bons coups à l'occasion du 40 e anniversaire de de la Corporation de développement communautaire des Bois-Francis qui se tiendra le 30 mai 2024 au complexe 905, Blvd des Bois-francis Sud, Victoriaville;
- **QU'UN** montant de 50\$ soit autorisé pour la participation des 2 représentants de la municipalité.

Adopté à l'unanimité

Copie certifiée conforme au livre des procès-verbaux de la municipalité de Saint-Valère, ce **8 mai 2024**.

Signé

Karl Péguy Saint-Fort
Directeur général et greffier-trésorier